

48^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA SDA DU 11 AVRIL 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avons pas pu commencer notre assemblée à l'heure car elle a été perturbée par M. et Mme Reguin qui voulaient à tout prix prendre la parole, avec injures et menaces cela a duré bien une demi-heure. Suite à plusieurs interventions de leur part, le président leur a posé une question s'il enregistrait l'assemblée, la réponse de Mme Reguin devant toute la salle était non, ni elle, ni son mari et sa fille n'ont rien enregistré. Monsieur le Syndic est intervenu mais ils ne l'ont pas écouté, donc ce dernier a appelé la police qui s'est déplacée après le point 10, modification du règlement du caravanning et dès qu'ils ont aperçu la police ils sont partis et nous avons pu continuer notre assemblée.

Vers 20h30 le président ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à notre 48^{ème} AG.

Il accueille parmi nous ce soir :

Messieurs François Genoud et Michel Currat, présidents d'honneur.

Monsieur Michel Savoy, Syndic.

Monsieur Michel Maillard, Président de l'Office du Tourisme.

Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés de développement voisines et amies.

Mesdames et Messieurs les locataires du caravanning.

Les excusés sont :

Monsieur Michel Chevalley, Préfet de la Veveyse.

Madame Valérie Dewarrat de DV Gestion à Tatroz.

M. Gabriel Vaucher, vérificateur des comptes pour cette année.

Madame et Monsieur Francis et Cécilia Dufresne.

Madame et Monsieur Dominique Savoy.

Madame Céline Porret, directrice de la BCF d'Attalens.

Madame Sophie Raymond, directrice de l'Office du Tourisme à Châtel-St-Denis.

Monsieur Bernard Beaud, Président du GCAA.

Monsieur Thomas Steiner, directeur de l'UFT.

Madame et Monsieur Robyn.

Madame et Monsieur Barras.

Madame et Monsieur Krusemann.

Caravanning M. Nicolas Bovey, Mme Janine Christinat, Mme Florence Bloch

Nous devons excuser notre collègue M. Gilbert Savoy qui a eu un accident.

Les membres ont été convoqués ou invité à notre 48^{ème} assemblée, par courrier envoyé fin mars avec le tratanda suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appels des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Approbation du PV du 26 avril 2013
5. Démission – nomination – réélection du comité
6. Compte de l'exercice 2013
7. Rapport des vérificateurs
8. Approbation des comptes
9. Budget 2014 et approbation

- 10. Modification du règlement du caravanning
- 11. Rapport d'activité 2013-2014
- 12. Divers

Il n'y a aucune modification ou remarque apportées au tratanda et nous passons au point 2.

2. Liste des présences

La liste des présences a été signée à l'entrée de la salle.

Pour rappel et selon les statuts, seuls les membres qui se sont acquittés de la cotisation en 2013 et jusqu'à ce jour ont le droit de vote. C'est pourquoi nous avons distribué des papillons de couleur afin de faciliter le travail des scrutateurs.

Le nombre de participantes et participants à cette assemblée générale est de 71 personnes plus le comité. Le nombre de membre est de 40 ce qui donne la majorité à 21 voix.

3. Nomination des scrutateurs

Monsieur Jean-Pierre Savoy et Monsieur Stéphane Egger acceptent d'être scrutateurs.

4. Approbation du PV du 26 avril 2013

Le PV de l'assemblée 2013 est publié sur notre site internet et des exemplaires sont sur les tables.

Personne n'en demande la lecture. Il est approuvé par 35 voix et abstention 1 voix.

Un grand merci à notre ancienne secrétaire Christine pour la rédaction de ce PV.

5. Démissions – nomination – réélection du comité

Philippe fait part de l'intérêt que porte M. Eric Molleyres à la Société de développement et il accepte de rejoindre le comité. Eric est natif d'Attalens, marié et papa de 3 enfants.

Eric a déjà participé à divers comités et manifestations de la SDA. Il reprend le poste d'administrateur et responsable du caravanning avec Mme Martine Duc.

Eric est élu par 39 voix et acclamations.

Selon les statuts de la SDA, cette année tout le comité doit être réélu.

Comme il n'y a pas de démission au sein du comité, Philippe demande de reconduire l'ensemble du comité dans ses fonctions, soit :

Président	M. Philippe Dumas
Vice-Président	M. Paul Emonet
Secrétaire	Mme Anne-Marie Maillard
Caissière	Mme Jocelyne Gabriel
Caravanning	M. Gilbert Savoy
Administration caravanning	Mme Martine Duc
Administrateur caravanning	M. Eric Molleyres
Concerts	Mme Stéphanie Droux
Fleurs et bancs	M. Alain Magnani

Que ceux qui réalisent le comité actuel pour ces 3 prochaines années le fassent en levant leur papier de couleur OK A LA MAJORITE, soit 39 voix et 1 abstention.

Philippe remercie l'assemblée pour leur confiance.

Nous avons reçu deux lettres de démission de la SDA de Messieurs Rolande Besse et Armin Albarracin.

6. Compte de l'exercice 2013

Nous passons à la présentation des comptes de l'exercice 2013. Philippe demande un petit peu de compréhension envers notre caissière pour qui c'est la première fois qu'elle présente nos comptes.

Jocelyne prend la parole et informe les participants qu'ils trouvent sur la table le bilan, les comptes de charges et produits, le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que le budget 2014.

Elle commence par le bilan puis les comptes de charges et profits.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de Fr. 620.95.

Au nom du comité ainsi que de nos membres, Jocelyne remercie la Commune d'Attalens pour le soutien à notre société par le versement de leur subvention annuelle.

Les questions : M. Genoud qu'est ce qui englobe les frais caravanings. Réponse les frais d'épuration, L'entretien du local, assurance du bâtiment

Merci à Jocelyne et bravo.

7. Rapport des vérificateurs

M. Peter Haechler nous site le rapport où tout est en ordre. Nous remercions Messieurs Vaucher et Haechler pour leur travail et la lecture du rapport.

8. Approbation des comptes

Que ceux qui approuvent les comptes 2013 et en donnent décharge à la caissière, aux vérificateurs et au comité, le fassent en levant la main, les comptes sont approuvés par 37 voix.

Merci à notre caissière pour ce travail indispensable à la bonne marche de la société.

9. Budget 2014

Philippe repasse la parole à Jocelyne pour nous présenter le budget 2014.

Le budget 2014 est approuvé par 34 voix.

Nous devons encore nommer un/une vérificateur suppléant en remplacement de M. Gilbert Carando qui devient vérificateur avec M. Vaucher pour le contrôle des comptes 2015.

M. Marcel Jaquiard accepte cette tâche

Un grand merci à M Haechler qui termine son mandat de vérificateur.

10. Modification du règlement du caravanning

Suite à la revendication d'un résident du caravanning, nous vous proposons de prendre la décision de modifier ou non les points 2^e et 2f du règlement actuel du caravanning.

Le président rappelle que ce règlement a été transmis à un juriste pour contrôle et à l'approbation du Conseil Communal avant d'être présenté pour lecture et approbation devant cette assemblée. C'est lors de l'Assemblée Annuelle du 6 mai 2011 que les membres présents ont accepté à l'unanimité ce nouveau règlement, était également présent ce jour-là le caravanier et il n'a fait aucune remarque ou réserve.

C'est à ce moment que Mme Reguin prend la parole pour dire que son mari n'avait pas compris les modifications du règlement et n'avait pas réagi à la lecture de ce dernier.

Philippe fait la lecture de ces 2 articles.

2^e Le caravanning ne peut servir qu'à la résidence de loisir du locataire et de sa famille, mais en aucun cas d'habitation principale ou secondaire.

2f Chaque locataire est soumis à la taxe de séjour pour 150 nuitées, facturée par l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT).

Ce que contestent Mme et M. Reguin est le terme « résidence de loisirs » et veulent le faire modifier par « résidence secondaire » pour légaliser leur occupation des lieux plus de 5 mois par année.

Philippe rappelle que toutes les nuitées payantes passées en dehors de sa résidence principale sont soumises à la taxe de séjour, à même titre qu'une chambre d'hôtel, une chambre d'étudiant, un gîte rural, etc...

Par conséquent le terme de « résidence secondaire » n'est pas obligatoire pour devoir s'acquitter du forfait de 150 nuitées auprès de l'Union Fribourgeoise du Tourisme.

Philippe demande s'il y a des questions avant de passer au vote (réponse non).

Nous passons au vote, ceux qui sont pour conserver l'art. 2^e et 2f du règlement telle qu'ils sont écrits actuellement se prononcent en levant leur papier de couleur 39 voix, donc nous conservons ces articles.

11. Rapport d'activité 2013-2014

Cette année encore notre société a eu plusieurs activités.

Pour la partie culturelle Philippe passe la parole à Stéphanie.

Comme annoncé nous avons organisé 3 concerts :

Le premier classique a eu lieu le dimanche de la Bénichon d'Attalens. Nous étions un peu dubitatifs mais les spectateurs ont joué le jeu et dégusté des spécialités de la Bénichon. C'était très familial. On oubliera les différents déboires salle polyvalente inondée et musicien accidenté. De ce fait on a écouté un trompettiste au lieu d'un violoncelliste.

Le second on a eu le plaisir d'accueillir un jeune d'Attalens M. Julien Thomet avec son groupe Octuor Contretemps. La salle paroissiale a chauffé grâce au public nombreux et aux superbes voix de ces jeunes chanteurs fribourgeois.

Le troisième concert découvert a eu lieu il y a deux semaines à la salle polyvalente. Peut-être que parmi vous certain ont entendu l'échauffement des instruments qui s'est déroulé à l'extérieur. Après les décibels ont enchanté nos oreilles. The traditional Pipe band of Lausanne, sonneurs de cornemuses et tambours a fait vibré la salle et les spectateurs. Cela a été une formidable rencontre entre les musiciens et le public, bien que certaines questions soient restées sans réponse.

Ce soir je tiens à remercier mes collègues du comité, leur famille et nos sponsors grâce à qui nous pouvons encore réaliser ces concerts avec le verre de l'amitié qui s'en suit.

Un tout grand merci de votre attention.

Malgré une météo changeante, le 25 mai 2013, plus de 220 personnes ont participé à la 5^{ème} édition de la Randonnée Gourmande des Portalottes.

Philippe remercie pour leur soutien et leur participation le comité de la ludothèque, les commerçants, le restaurateur et tous les bénévoles.

Toujours aussi passionné par les belles plantes, Alain parle des décorations florales du village.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

L'hiver a été très long et le printemps passé était pourri, les conditions très difficiles pour les plantations et la végétation était en retard.

Cette année on est en avance de 2 semaines par rapport à la normal.

Toutes les plantations au village ont été finies. Nous avons planté beaucoup plus que l'année passée, d'ailleurs je remercie les jeunes qui sont venus m'aider Romain Lyon et Emilien Yerly qui ont consacré 4 journées de leur temps libre pour venir m'aider. Pour la plantation de ce printemps on a déjà planté plus de 3000 fleurs. L'année passée ils sont venus 8 jours entre les plantations de printemps et ceux d'été.

La SDA s'occupe de fleurir 26 endroits dans la commune. Je remercie aussi les nombreux bénévoles qui entretiennent les fleurs durant l'été ainsi que les employés communaux qui assurent l'arrosage ainsi que les différents coups de main durant l'année.

Pour le démontage d'automne j'ai eu de la chance d'avoir l'aide de nos anciens membres retraités.

Par contre je déplore les différentes incivilités et vandalisme auquel on a droit durant l'année. Dernièrement c'est la grande vasque de la Jaqua qui a eu droit, l'été passé c'était les caisses à géranium que l'on avait trouvé dans le talus du Tea-Room.

Enfin je termine par une note positive comme c'est devenu la tradition de ces dernières années les dames pourront partir avec une fleur à la fin de la soirée.

Encore un grand merci à tous.

Le 4 juillet dès 19 heures, le comité a visité tous les lieux entretenus et aménagés par la SDA, la soirée s'est terminée à la Budzylière en dégustant une soupe de chalet.

Le 11 juillet une équipe du comité, dans le cadre du passeport vacances, a fait découvrir le monde de la forêt à une quinzaine d'enfants. A l'issue de cette ballade ces jeunes ont pu se griller quelques cervelas, accompagnés de salade.

Ils ont tous pu décorer une cabane à oiseaux qu'ils ont gardé en souvenir de cette journée.

Le 13 juillet, une délégation du comité a participé au marché folklorique de Vevey. Avec nos collègues des SD de Semsales, de Granges et de l'Office du Tourisme de Châtel.

Pour le sentier botanique Philippe, passe la parole à Edgar.

J'ai un grand plaisir de m'occuper du sentier botanique. Venez visiter ce sentier de très belles choses ont été faite. J'ai eu quelques vandalismes mais ce n'est que de la bêtise.

Un grand merci à Edgar qui a passé bien des journées à nettoyer, entretenir et réaménager le sentier botanique.

Notre ami Bernard n'est pas resté inactif non plus. La Budzylière, si chère à son cœur, lui prend toujours autant d'énergie pour l'entretenir, la nettoyer, l'aménager et la fleurir.

Merci à Bernard ainsi qu'au petit Louis pour tout le temps passé à la Budzylière.

Philippe félicite les résidents du caravanning qui mettent beaucoup d'énergie et de goût à entretenir leur parcelle.

Eric nous parle du caravanning.

Avec Martine Duc, j'ai pris en charge l'administration du caravanning.

Je profite d'avoir la parole pour signaler toute l'énergie et le don de soi pour les membres du comité.

D'un point de vue administratif, actuellement la société a repris la parcelle 26 à côté du local douche. Ce qui fait un total de 36 parcelles louées sur 37 que compte le caravanning.

Nous avons accueilli avec joie les nouveaux locataires suivants :

Parcelle n°29 Mme Florence Bloch de Lausanne au 1^{er} octobre 2013

Parcelle n°19 Mme et M. Heinz & Gillian Jermann de Bâle au 1^{er} janvier 2014.

La rencontre des caravaniers se déroulera le 3 mai 2014 à 10h00.

Le 7 septembre, lors de la sortie du comité en compagnie de nos conjointes et conjoints, nous avons visité Electro Broc, la suite de l'après-midi s'est poursuivie par une partie de bowling qui fut très animée. Pour le repas du soir nous nous sommes rendus à la Fête sur l'Alpage organisée par nos amis de la SD de Granges.

Le 20 septembre, pour remercier nos bénévoles, nous avons partagé une fondue à la cabane de la Budzylière, ce fut une soirée très appréciée et fort sympathique

Le 6 octobre le loto a laissé un bénéfice non négligeable qui a ravi Jocelyne notre caissière.

Le 8 décembre, une fois de plus, St-Nicolas est venu rendre visite aux résidents du Châtelet. Accompagné des Fifres et Tambours de Marly et en cortège aux flambeaux il a rejoint le château où il a distribué des friandises aux enfants. Les participants ont pu déguster une soupe accompagnée de thé ou de vin chaud et les crêpes préparées par les scouts.

Le 11 janvier 2014, lors de notre soirée du petit nouvel an, c'est Sarkis avec son One Man show qui nous a enchantés et a fait rire. La soirée s'est terminée en toute convivialité autour d'une soupe à l'oignon.

Pour conclure, il faut noter que le comité s'est réuni 11 fois depuis la dernière AG que ce soit à l'Hôtel de Ville au bureau de l'entreprise Emonet ou à la Buzylière pour traiter des affaires courantes de notre société.

12. Divers

Le comité n'a pas de divers à soumettre. La parole est donnée à :

Mme Millasson nous annonce qu'elle a reçu deux fois la convocation. Réponse de Philippe normal 1x tout ménage et 1x aux membres.

M. André Dupraz, mon intervention est à titre personnel, comme membre de la SDA et non sur mandat d'une tierce personne.

Les quelques propos qui vont suivre ne sont pas une intention de procès, mais simplement pour essayer de remettre l'église au milieu du village.

Suite à ce que nous venons de vivre et d'entendre, croyez-moi je ne me prends pas pour un arbitre et encore moins d'un juge.

Chaque membre de la SDA a le droit d'intervenir lors d'une assemblée générale, ceci selon l'ordre du jour au point 1, Divers. Sauf sur proposition du comité qui propose une adjonction à l'ordre du jour, avec approbation des membres de la SDA lors de l'AG.

Comme vous venez de l'entendre il s'agit ici de ce que je nommerais « une querelle de clocher ». Les faits relatés ne sont de loin pas une généralité en ce qui concerne le caravanning de la Faye. Mais plutôt une querelle de personnes.

Dans chaque société à but non lucratif, un comité est élu par l'AG. Les élections des membres du comité et des vérificateurs des comptes sont annoncées à l'ordre du jour de l'AG. Toutes les élections se font selon les statuts de la société.

Comme dit précédemment, les membres du comité d'une société à but non lucrative sont tous des bénévoles. Ces personnes s'engagent et surtout travaillent au plus près de leur conscience et dans l'intérêt général de la société.

Nous leur accordons notre confiance en les élisant au comité alors laissons les travailler dans la sérénité et pour le bien de la société continuons à leur faire confiance.

Pour conclure je dirais ceci chaque membre de la SDA a des droits mais a aussi des devoirs envers la société. Merci de votre attention.

Mme Rey demande si on peut enlever le sens interdit installé à titre d'essai, nous en parlerons au prochain rendez-vous des caravaniers le 3 mai 2014.

Monsieur Michel Maillard relève l'excellente collaboration avec l'OT et remercie la SDA pour toutes ces manifestations, pour la décoration du village.

Monsieur Michel Savoy nous transmet les salutations du Conseil Communal. Bonne entente. Merci pour le travail que vous avez fait.

La parole n'est plus demandée, Philippe adresse quelques remerciements, qui vont tout d'abord aux autorités communales pour leur soutien et au personnel communal pour leur disponibilité et leur précieux coup de main.

Des remerciements également :

A Mme Norma Savoy pour l'entretien des locaux du caravanning.

A Mme Angélique Monney qui s'occupe de la location des tables et des bancs.

A M. Bernard Pittet pour toutes les heures passées à entretenir la Budzylière et n'oublions pas notre cher Petit Louis pour sa collaboration.

A M. Edgard Monnard pour le temps passé au sentier botanique.

A tous nos bénévoles qui œuvrent année après année à différentes tâches et sans qui la SDA ne pourrait continuer ses nombreuses activités.

A vous tous, membres et amis pour leur soutien.

Et pour terminer un grand et chaleureux merci aux membres du comité. Sans leur travail et le bénévolat de chacun, la société ne pourrait être aussi active et présente dans la vie de notre commune.

Nous voilà au terme de cette partie officielle, la séance est levée à 21h35.

La soirée se poursuit par un diaporama préparé par Anne-Marie, présentant les événements de cette année.

A l'issue de cette présentation, nous partageons le verre de l'amitié, accompagné d'une petite agape.

Le Président
Philippe Dumas

La Secrétaire
Anne-Marie Maillard.

